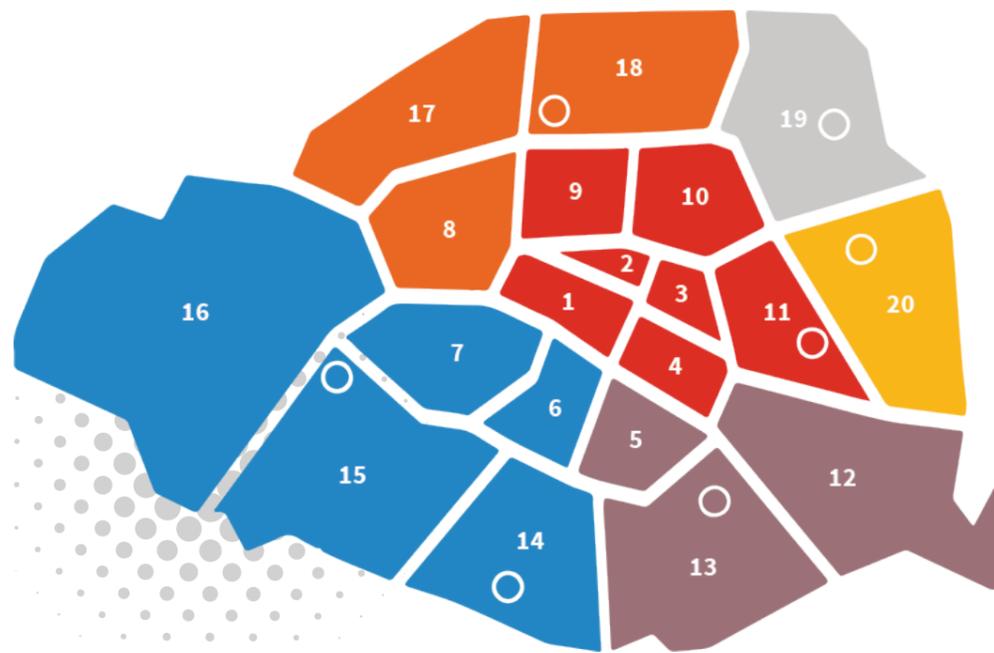


OÙ NOUS TROUVER ?



SITE CENTRE

Pour les 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e, 10^e & 11^e arrondissements

29/31 rue des boulets
75011 Paris

SITE MILORD

Pour les 8^e, 17^e & 18^e arrondissements

9 impasse Milord
75018 Paris

SITE SOLEIL

Pour les 5^e, 12^e & 13^e arrondissements

93 rue Jeanne d'Arc
75013 Paris

SITE PARIS EST

Pour le 19^e arrondissement

65 rue d'Hautpoul
75019 Paris

SITE AVENIR

Pour les 6^e, 7^e, 14^e, 15^e & 16^e arrondissements

24/26 rue de Chatillon
75014 Paris

SITE HAUTS DE MENIL'

Pour le 20^e arrondissement

31 rue Pixérécourt
75020 Paris

Suivez-nous sur...



www.missionlocale.paris

Contact presse : communication@missionlocaledeparis.fr

MISSION
LOCALE
DE PARIS

Le Réseau
des Missions
Locales

PLAN RÉGIONAL INSERTION JEUNESSE :

DONNER À CEUX QUI EN ONT BESOIN
L'ACCÈS À TOUS NOS SERVICES AU
SEIN DES QUARTIERS PRIORITAIRES



« Beaucoup de jeunes que nous rencontrons hors les murs ne seraient pas venus à la Mission Locale sans notre action. Notre présence sur le terrain rassure les nous sommes acteurs dans les quartiers, c'est nouveau et ils apprécient. »



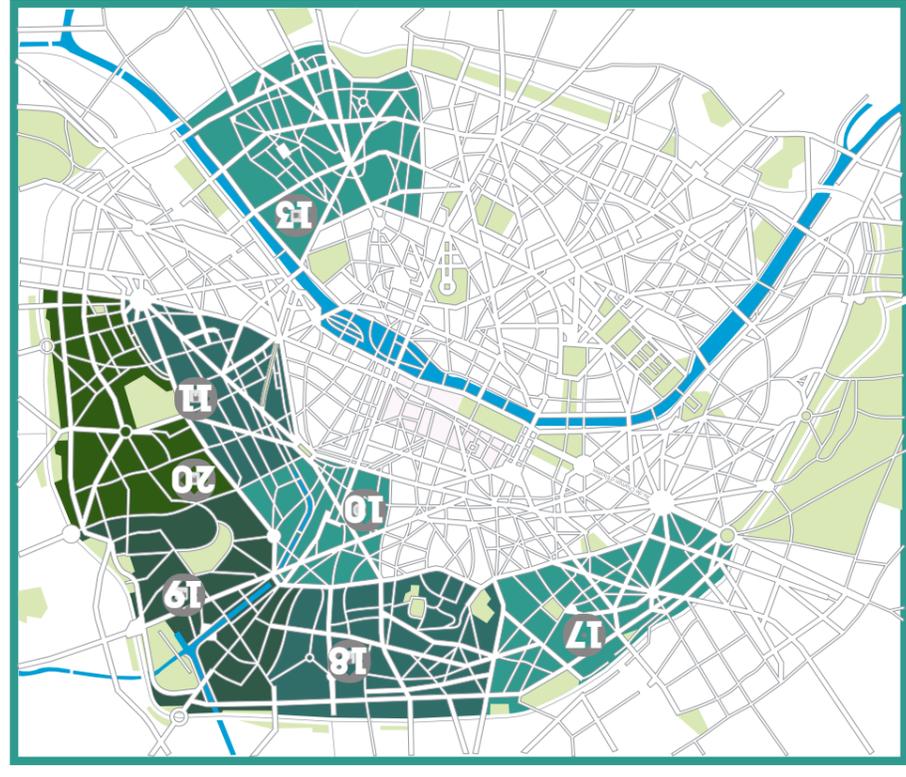
Arnel RESSOT
Conseiller référent PRJ à la MISSION LOCALE DE PARIS

LE PLAN RÉGIONAL INSERTION JEUNESSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif d'Etat d'envergure régionale, la Mission Locale de Paris en est l'opératrice au niveau parisien. Plus qu'un nouveau service, il s'agit d'un plan très souple qui vient en appui aux dispositifs existants et les coordonne : il permet de proposer l'ensemble de notre offre de service à des jeunes en allant directement à leur rencontre dans leurs quartiers. Au sein de ce plan, la Mission Locale rassemble ses différents partenaires pour co-accompagner les jeunes.

POUR QUI ?

Il s'adresse prioritairement aux jeunes de 16 à 25 ans résidant dans les QPV (10^e, 11^e, 13^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements), et tout particulièrement à ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi et de la formation.

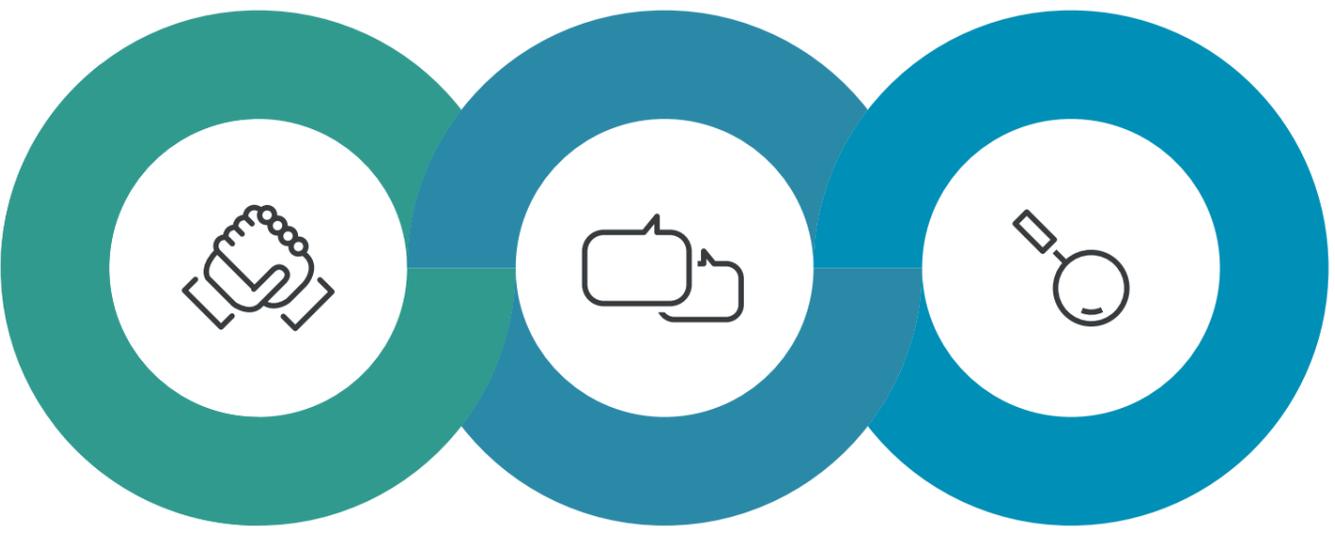


Il s'inscrit dans une démarche partenariale avec des structures de l'insertion présentes dans les 14 QPV du Plan.



COMMENT ?

UN ACCOMPAGNEMENT EN 3 PHASES



1 REPÉRAGE ET RACROCHAGE

Des jeunes peu ou pas connus de la Mission Locale de Paris. Des animations hors les murs sont proposées chaque année afin de développer une présence dans les QPV par exemple.

2 ACCUEIL ET DIAGNOSTIC

Dans des lieux originaux et proches de la résidence du jeune. (Espaces de co-working solidaires, locaux de partenaires ou sites de la Mission Locale de Paris,...).

3 ACCOMPAGNEMENT SOUPLE ET RENFORCÉ

Par le référent de parcours dédié avec la possibilité d'un co-accompagnement pour les jeunes qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion complémentaire. Durée : 6 mois. L'accompagnement mobilise de nouveaux outils numériques.

PROMOUVOIR LA PROXIMITÉ AVEC LE JEUNE

DES RÉFÉRENTS DE PARCOURS POUR UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ, SOUPLE ET INDIVIDUALISÉ

Les jeunes repérés dans le cadre du plan bénéficient d'un accompagnement personnalisé d'insertion d'une durée de 6 à 9 mois par des référents de parcours, interlocuteurs privilégiés entre les jeunes et les différentes institutions. Ces conseillers spécialisés sont autonomes et mobiles, ils peuvent aller à la rencontre des jeunes où ils le désirent. Le jeune peut communiquer avec ce conseiller où il veut, quand il veut, par tous les moyens à sa disposition : rendez-vous, contacts téléphoniques, mails, Chatbot...

Il peut échanger des messages en ligne, consulter des offres d'emploi, bénéficier d'aide à distance pour son CV ou ses lettres de motivation, mais aussi mobiliser le réseau social Facebook pour communiquer avec son conseiller ou ses pairs.